



# COMPTE-RENDU

## Commission Administrative Paritaire catégorie B du 16 Janvier 2025

Paris, le 16 janvier 2025

### ORDRE DU JOUR

---

#### 1) Ouverture de la séance par le Président

La séance a été ouverte à 13h30 par M. Gehannin, Président. Il rappelle que les débats en CAP sont confidentiels.

Le bilan des CAP sera communiqué en février. En avance de phase, le constat est le suivant :

- + de 40% de dossiers ;
- + 30% de dossiers en passage en commission ;
- + de dossiers disciplinaires.

#### 2) Lecture des déclarations liminaires

Deux déclarations liminaires ont été lues en séance ; la DL de l'UNSA Défense vous a été communiquée le 16 janvier 2025.

En réponse aux DL :

- concours ICD, des postes ne sont pas pourvus. La liste complémentaire est à favoriser. Les services concernés seront saisis,
- le Président reconnaît les retards sur l'étude des retours CREP,
- fidélisation, l'administration réfléchit à une valorisation de l'expérience,
- le Président remercie les DL qui reflètent les préoccupations des agents,
- le Président a annoncé la signature des taux pro/pro 2024 pour les paramédicaux.



L'UNSA Défense déplore qu'aucun PV de l'administration n'ait été produit pour validation lors de cette CAP.

#### 3) Désignation du secrétaire adjoint

Le secrétariat adjoint a été tenu par un commissaire de CFDT.





#### 4) Examen d'une prolongation de stage

La CAP a émis un avis favorable à la prolongation de stage.

Les habilitations d'un agent ne sont pas adossées à un emploi. Dans le cas d'une prolongation, la titularisation d'un agent pourra être prononcée avant la fin de prolongation.

#### 5) Examen de deux révisions CREP 2023

Les deux révisions ont fait l'objet de corrections d'appréciations littérales, de corrections de l'atteinte des objectifs et du chemin de croix. L'administration a fait appel à des experts.

#### 6) Questions diverses

- Pour rattraper le retard pris pour la rédaction des PV de CAP, le président propose qu'à chaque nouvelle CAP, soit présenté le PV précédent et le PV le plus ancien « non validé ».
- Le SRHC n'a pas été sollicité sur la consultation de PV par les agents depuis mi 2024.
- Dans le cadre de l'amélioration du traitement des dossiers, après les notations ESTEVE sera réouvert tous les premiers jours du mois pour pouvoir apporter des corrections.



#### Conclusion :

**L'UNSA défense demande que les propositions faites, soient suivies d'effets.**

**L'UNSA Défense souligne la qualité des échanges durant cette CAP. Les commissaires ont participé à ce dialogue constructif et remercient les représentants de l'Administration et l'équipe SRHC.**

**La prochaine CAP se tiendra les 06 et 07 février 2025**

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus de la CAP des catégories B :  
Nathalie Galaup, Lionel Chrétien

